



**COMMUNICATION DES SYNDICATS**  
**CGT, FO ET CFTC**  
**A L'ENSEMBLE DES AGENTS DU**  
**DEPARTEMENT**

email : [tresor.cgt37@wanadoo.fr](mailto:tresor.cgt37@wanadoo.fr)  
Site : <http://www.tresor.cgt.fr/37/>

**DEUX GRANDES DATES A RETENIR :**

 **LE 25 JANVIER 2001**, l'ensemble des syndicats appelle tous les salariés (du public et du privé) à s'opposer à la remise en cause de l'actuel système de retraite du régime général par le MEDEF. En Indre et Loire, un grand rassemblement est prévu à 18 H 00, place de la Préfecture, suivi d'une manifestation. Nous invitons l'ensemble des agents du Trésor à agir solidairement et en convergence avec les autres salariés :

-  pour défendre le droit à la retraite à 60 ans sans abattement.
-  pour la défense du statut général de la fonction publique et du code des Pensions.
-  pour l'augmentation des retraites et des pensions
-  contre l'allongement de la durée des cotisations

 **LE 30 JANVIER 2001**, toutes les fédérations de fonctionnaires appellent à une journée de grève pour de réelles négociations salariales.

**COMMUNIQUE DE PRESSE DES FEDERATIONS DE FONCTIONNAIRES**

Les 7 organisations syndicales de la Fonction Publique – CGT, UFFA, CFDT, UIAPF-FO, UNSA-fonctionnaires, FSU, Interfon-CFTC, Fonctions Publiques-CGC - constatent que le gouvernement fait le choix de s'en tenir à des propositions jugées par tous insuffisantes pour maintenir le pouvoir d'achat des fonctionnaires et à fortiori pour en permettre la progression.

Elles demandent que leurs propositions soient entendues. Dans ces conditions, elles décident d'appeler les fonctionnaires des trois Fonctions Publiques à la grève et aux manifestations le 30 janvier pour les salaires.

Elles exigent du gouvernement qu'il réouvre rapidement des négociations salariales dans la Fonction Publique sur la base de propositions significativement améliorées.

Fait à Paris, le 19 janvier 2001

**POUR LA DEFENSE DE NOS SALAIRES ET DE NOTRE REGIME**  
**DE PENSIONS, TOUS EN GREVE LE 30 JANVIER PROCHAIN**

**Actualité locale :**

Les trois organisations syndicales ont été reçues à l'initiative de la direction concernant la réforme du régime indemnitaire. Cette réunion suivait une communication identique au bénéfice des chefs de postes et de services. Nous déplorons la date tardive de cette information ainsi que l'absence de communication directe à l'ensemble des agents.

Pour toute information, contacter le chef de poste ou de service, le service du personnel, le forum MAGELLAN (menu : personnel) .....les syndicats !!!

**CGT – FO – CFTC**  
**DEPARTEMENT INDRE ET LOIRE**